

Décision

Générale

colonial

Décision n° 330 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 330

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 mars 1963

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1963

Date du numéro
31 mars 1963

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef d'Artillerie de Marine Rabaud Roger (S.O.C. B.S. artillerie), arrivé par avion à Djibouti le 10 mars 1963, est mis à la disposition du Commandant de Cercle d'Ali-Sabieh L'entretien complet de ce sous-officier supérieur sera à la charge du Ministère d'Etat chargé des Départements et Territoires d'Outre-Mer.